

MUNICIPALITE DE MANSFIELD ET PONTEFRACT.

PROVINCE DE QUEBEC.

A une session régulière du conseil de la Municipalité de Mansfield et Pontefract tenue le 2 décembre 2015 et à laquelle sont présents son honneur la Mairesse, Mme. Kathleen Bélec, et les conseillers suivants.

M. Gélinault Dionne
M. Gilles Dionne
M. Neil Gervais

Mme. Véronique Lamoureux
Mme. Claudette Béland-Pleau
M. Garry Ladouceur

Formant quorum sous la présidence du Mairesse.
M. Eric Rochon, Secrétaire-trésorier est aussi présent.

178-12-2015 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par M. Gilles Dionne
Et résolu à l'unanimité.

D'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

179-12-2015 APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX.

Proposé par Mme. Claudette Béland
Et résolu à l'unanimité.

Que le Conseil approuve le procès-verbal de la session régulière tenue le 4^{ème} jour du mois de novembre 2015.

180-12-2015 APPROBATION DES COMPTES À PAYER EN DATE DU 2 DÉCEMBRE 2015.

Proposé par M. Neil Gervais
Et résolu à l'unanimité.

De payer les comptes du journal des déboursés et des comptes faisant partie de la liste des paiements détaillés en date du 2 décembre 2015 au montant de 216,364.78\$.

181-12-2015 CADASTRES.

Proposé par M. Gilles Dionne
Et résolu à l'unanimité

<u>LOTS</u>	<u>PROPRIÉTAIRE</u>	<u>COMMENTAIRES</u>
5 829 283	Michel Lanoix	Lot conforme 11 237.5 M ²
5 829 284	Michel Lanoix	Lot conforme 6 776.0 M ²
5 829 285	Michel Lanoix	Lot conforme 5 872.1 M ²
5 829 286	Michel Lanoix	Lot conforme 5 242.0 M ²
5 829 287	Michel Lanoix	Lot conforme 4 844.6 M ²
5 829 288	Michel Lanoix	Lot conforme 4 545.9 M ²
5 829 289	Michel Lanoix	Lot conforme 4 448.7 M ²
5 829 290	Michel Lanoix	Lot conforme 5 753.4 M ²
5 829 291	Michel Lanoix	Lot conforme 6 234.0 M ²
5 829 292	Michel Lanoix	Lot conforme

5 829 293	Michel Lanoix	5 026.1 M ² Lot conforme
5 829 294	Michel Lanoix	3 716.1 M ² Résidu du lot
5 828 278	Denis Fortin	1 074 351.5 M ² Lot conforme
4 806 257	Gilles Hérault	4 768.2 M ² Lot conforme

182-12-2015 FORMATION POMPIERS (MDO)

Proposé par M. Gilles Dionne
Et résolu à l'unanimité

Que l'inscription de 10 pompiers est autorisée pour une formation en Matières Dangereuses aux Opérations qui aura lieu dans cette municipalité d'ici la fin d'année 2016.

183-12-2015 CARNAVAL 2016

Proposé par Mme. Claudette Béland-Pleau
Et résolu unanimement

Que cette Municipalité commandite un montant 500\$ à répartir équitablement pour les activités dédiées aux enfants et aux autres activités du Carnaval 2015.

184-12-2015 CALENDRIER DES SÉANCES 2016

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du *Code municipal du Québec* prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune ;

**IL EST PROPOSÉ PAR,
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS:**

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour **2016**, qui se tiendront le mercredi et qui débuteront à **20 h 00** :

13 janvier (2 ^{ième} mercredi)	10 février (2ieme mercredi)
9 mars (2 ^{ième} mercredi)	6 avril
4 mai	1 juin
6 juillet	10 août (2ieme mercredi)
7 septembre	5 octobre
2 novembre	7 décembre

QU'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par le directeur général et secrétaire-trésorier, conformément à la loi qui régit la municipalité. »

185-12-2015 SESSION SPÉCIALE ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2016.

Proposé par Mme Véronique Lamoureux
Et résolu à l'unanimité

Que la réunion pour la tenue de la soirée d'information et l'adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2016 soit tenue le mercredi 16 décembre 2013 à 19 :00 heures à l'Hôtel de Ville de Mansfield située au 300 rue Principale Mansfield, Québec. Le secrétaire Trésorier est aussi autorisé d'émettre les avis publics conformément à la loi.

186-12-2015 FERMETURE DU BUREAU DURANT LES FÊTES

Proposé par M. Neil Gervais

Et résolu à l'unanimité

Que le bureau Municipal soit Fermé du 21 décembre 2015 au 5 janvier 2016 inclusivement.

Les employés doivent obligatoirement utiliser leurs journées de congés ou heures supplémentaires lors de cette fermeture excluant les jours fériés.

187-12-2015 FERMETURE DU DÉPOTOIR DURANT LES FÊTES

Proposé par M. Garry Ladouceur

Et résolu à l'unanimité

Que le dépotoir Municipal soit fermé les 24-25-26-31 décembre 2015 et 1 et 2 janvier 2016

REGISTRE PUBLIC
Dons, marques d'hospitalité et autres avantages reçus.
Règlement numéro 2011-02 concernant le code d'éthique
et de déontologie

ANNÉE 2015

Date de déclaration	Donateur	Remis à	Description	Commentaires

Déposé par

Eric Rochon
Directeur Général

189-12-2015 TERRAIN PATRY-DAGENAIS

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Mansfield-et-Pontefract a vendu le lot # 4639145 (lot 12-37 R2 Canton Mansfield) à M. Roland Dagenais et Mme Francine Patry en lien avec la résolution 38-02-2013;

CONSIDÉRANT QUE parmi plusieurs restrictions à la vente, une consistait à ce que ce lot ne pourrait être revendu à qui conque autre que la Municipalité de Mansfield-et-Pontefract et cela pour le même prix que la vente originale entre ces deux parties;

CONSIDÉRANT QUE le projet de construction d'un domicile pour M. Dagenais et Mme. Patry sur le lot # 4639145 (lot 12-37 R2 Canton Mansfield) sont maintenant interrompu et

que les propriétaires ont possiblement des acheteurs potentiels pour l'ensemble de leurs lots destinés à la construction d'une résidence.

Il est donc proposé par M. Neil Gervais
et résolu à l'unanimité

Qua la réception d'une promesse de construction d'un futur propriétaire, d'accepter la vente du lot # 4639145 (lot 12-37 R2 Canton Mansfield).

AVIS DE MOTION : Avis de motion est donné par le conseiller Mme Claudette Béland, qu'à une session subséquente il présentera un règlement relatif à la taxation pour l'année foncière 2016.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE FONDS.

Je, soussigné, Secrétaire-trésorier de Mansfield-et-Pontefract, certifie par la présente que des fonds sont disponibles pour les dépenses mentionnées lesquelles ont été autorisées par résolutions suivantes numéros 180, 182 et 183.

ET J'AI SIGNÉ CE 3 décembre 2015.

190-12-2015 LEVÉE DE LA SESSION.

Proposé par M. Garry Ladouceur
Et résolu à l'unanimité.

Que cette session soit levée à 21:17 heures.